

Trame verte et bleue

Quelle prise en compte des espèces agricoles dans le SRCE et la TVB ?

*Cas de la Chevêche d'Athéna et de la Pie-grièche méridionale :
2 espèces PNA et TVB PACA*

***Comité de pilotage Plans régionaux d'Actions « Chevêche
d'Athéna » et « Pies-grièches »***

30 octobre 2014

Benjamin Kabouche – LPO PACA



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence - Alpes - Côte d'Azur

La finalité des TVB pour les espèces

**Conforter les espèces dans leurs bastions pour
consolider leur dynamique locale et les possibilités de
colonisation par dispersion**

(en réponse au réchauffement climatique par exemple)

Pourquoi une trame ?

Notion de réseau écologique

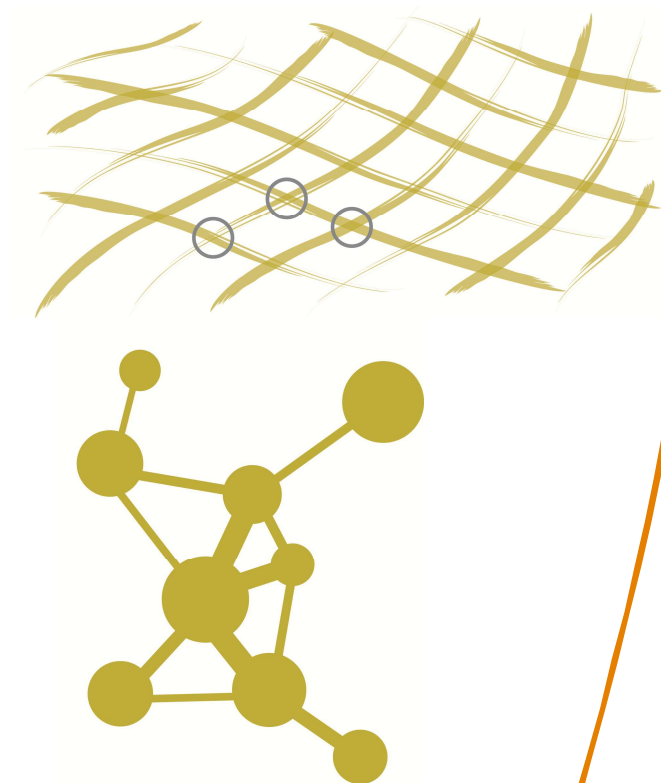
- > Complémentarité et interconnexion des zones dédiées à la protection de la biodiversité et des zones naturelles

Notion de maillage du territoire

- > Planification du développement du territoire en prenant en compte les espaces naturels
- > Cohérence et planification de la préservation des espaces naturels

Notion de connexion des habitats naturels

- > Éviter l'isolement des espaces naturels



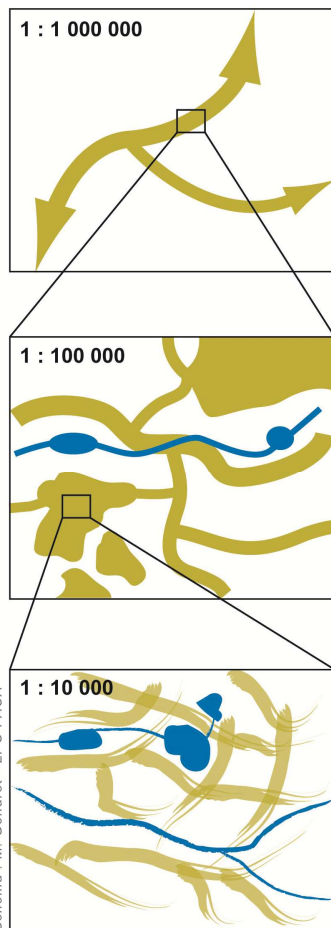
Définitions

Réservoirs de biodiversité = zones nodales : zones vitales, riches en biodiversité, où les individus peuvent réaliser tout ou partie de leur cycle de vie.

Corridors : voies de déplacement empruntées par la faune et la flore qui relient les réservoirs de biodiversité.

Continuités écologiques : association de réservoirs de biodiversité, de corridors écologiques et de cours d'eaux et canaux.

Notion d'échelle



La trame verte et bleue peut se définir à plusieurs échelles

Échelle européenne : *réseau Natura 2000, couloir de migration, DCE (restauration continuité biologique des fleuves, etc.)*

Échelle nationale : *lois Grenelle de l'environnement*

> stratégie et cohérence nationale pour la TVB

Échelle régionale : *SRCE, PNR, RNR, SDAGE*

> Une échelle de cadrage régional et d'accompagnement des démarches locales

Échelle départementale : *DTA, ENS, gestion infrastructures départementales, etc.*

Échelle infra départementale : *SCoT, intercommunalités, SAGE, etc.*

> La TVB comme partie intégrante du projet de territoire, complémentarité et cohérence entre les différentes politiques publiques

Échelle communale : *PLU, gestion infrastructures communales*

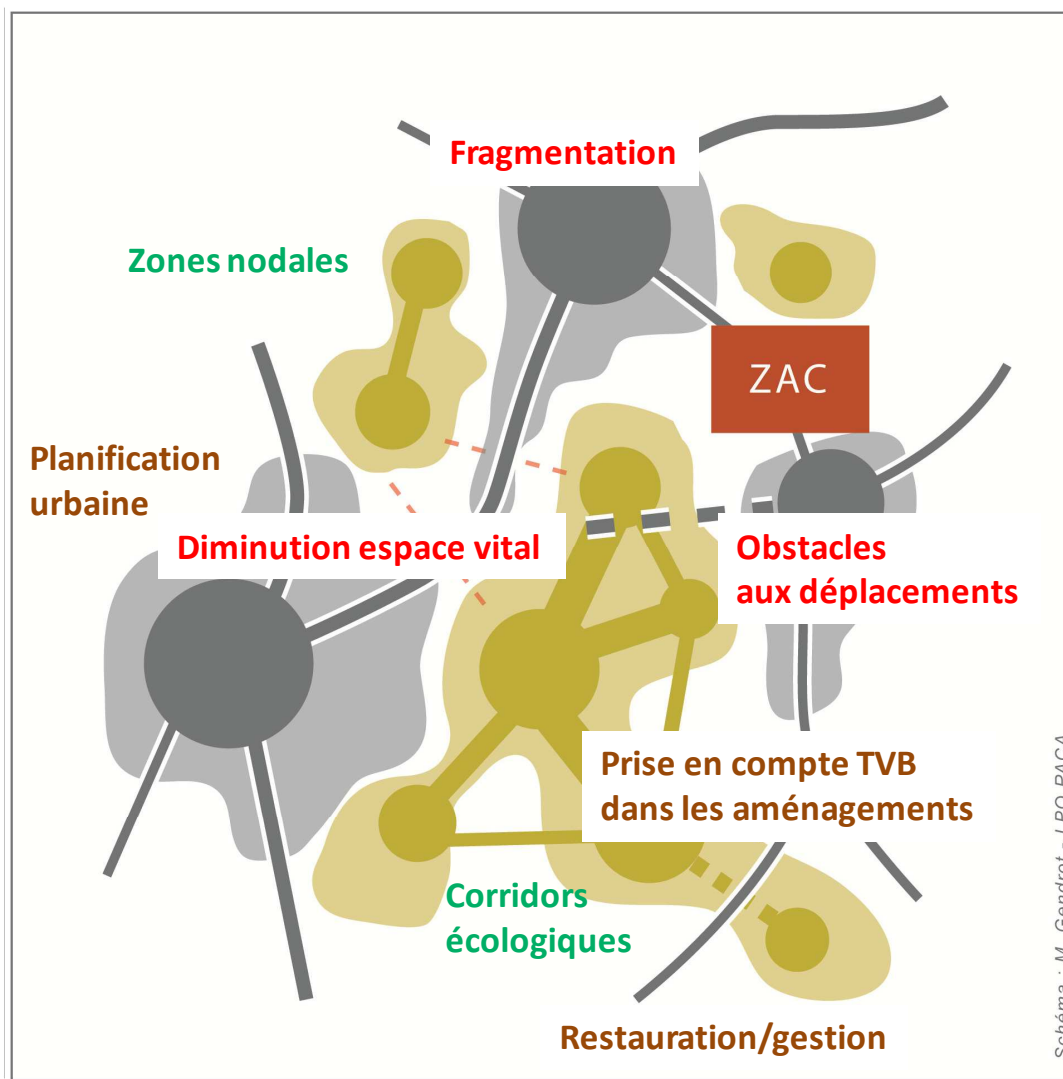
> Mise en œuvre opérationnelle et compatibilité des documents d'urbanisme

Échelle individuelle : *engagement volontaire, application des règles d'urbanismes aux particuliers*

> rôle positif de chaque citoyen propriétaire ou gestionnaire du foncier d'association...

Le constat

Cas d'école : l'installation d'une ZAC périurbaine en périphérie d'une population de Chevêches ...par exemple

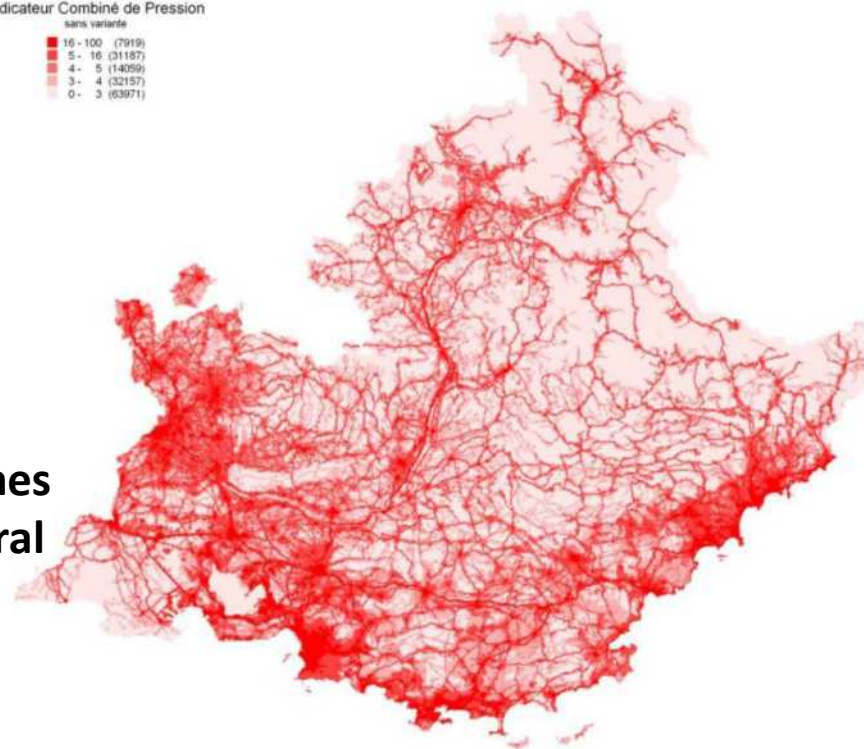


Indicateurs de pression sur la biodiversité

6 indicateurs retenus et évalués en PACA pour obtenir l'indicateur combiné de pression dans le cadre de l'élaboration du SRCE :

- Réseau de transport
- Transport d'énergie
- Canaux & canalisations
- Pression démographique
- Bâti
- Tache urbaine

➡ **Une pression maximale dans les zones agricoles périurbaines et sur le littoral**



Le critère espèces déterminantes : quels enjeux ?

La TVB devra permettre à ces espèces d'assurer :

- leurs capacités de libre adaptation,
- leur cycle de vie,
- une continuité écologique compatible avec leurs besoins d'échanges entre populations, de migrations, de déplacements notamment en vue de reconquête territoriale et ceux en réaction au changement climatique, etc.

Les espèces proposées pour la cohérence nationale TVB

- 223 espèces au niveau national
- 93 espèces pour la région PACA : 31 invertébrés & 62 vertébrés
- Les oiseaux sont les plus représentés : **28** espèces pour PACA dont **20 vivent en milieux ouverts et semi ouverts**



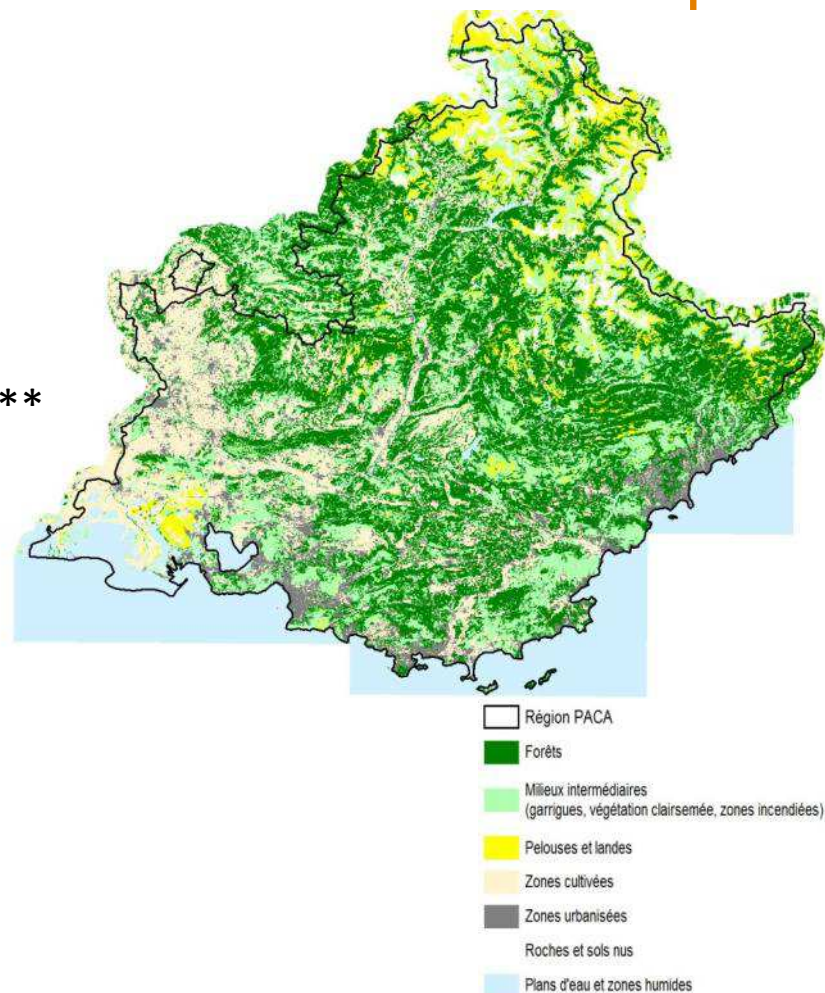
Habitats liés au maintien de l'agriculture et de l'élevage

- En PACA, 4 espèces d'oiseau à la fois PNA et retenues pour la cohérence TVB : Chevêche d'Athéna; Pie-grièche méridionale; Pie-grièche à poitrine rose et Alouette calandre (4 espèces « agricoles »)

Les milieux agricoles en PACA : état des lieux

- Faible proportion de SAU
- 296 km² de surfaces agricoles perdues entre 2006 et 2010 (soit 4,5% de la SAU en 2010)*
- Une artificialisation qui s'accélère en PACA : moins 20% de surface agricole de 1970 à 2000 (-7% tous les 10 ans) et moins 12% de 2000 à 2010**

➡ Une région à haut risque d'urbanisation

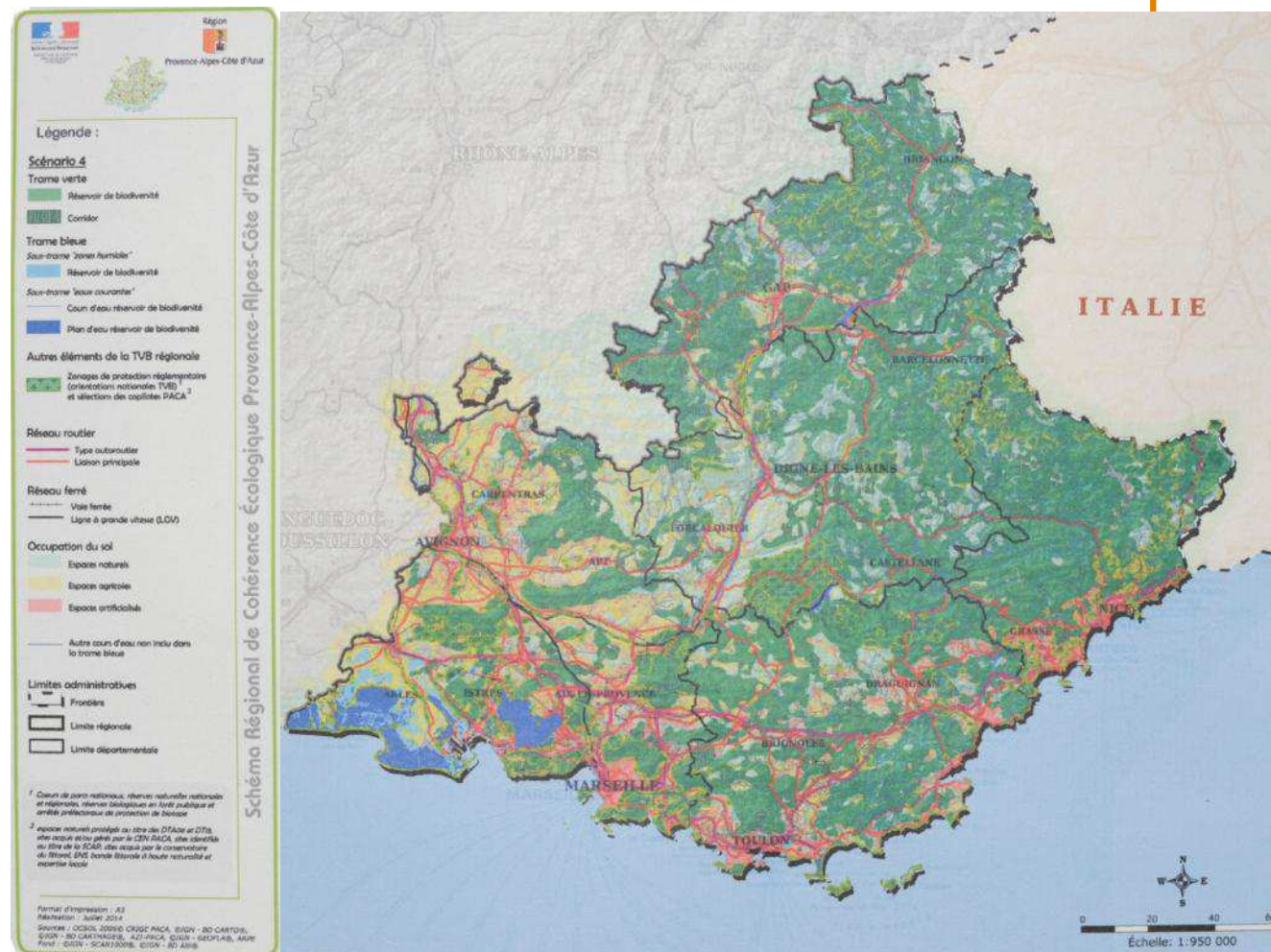


* Source : Agreste, INSEE utilisation des sols en 2010

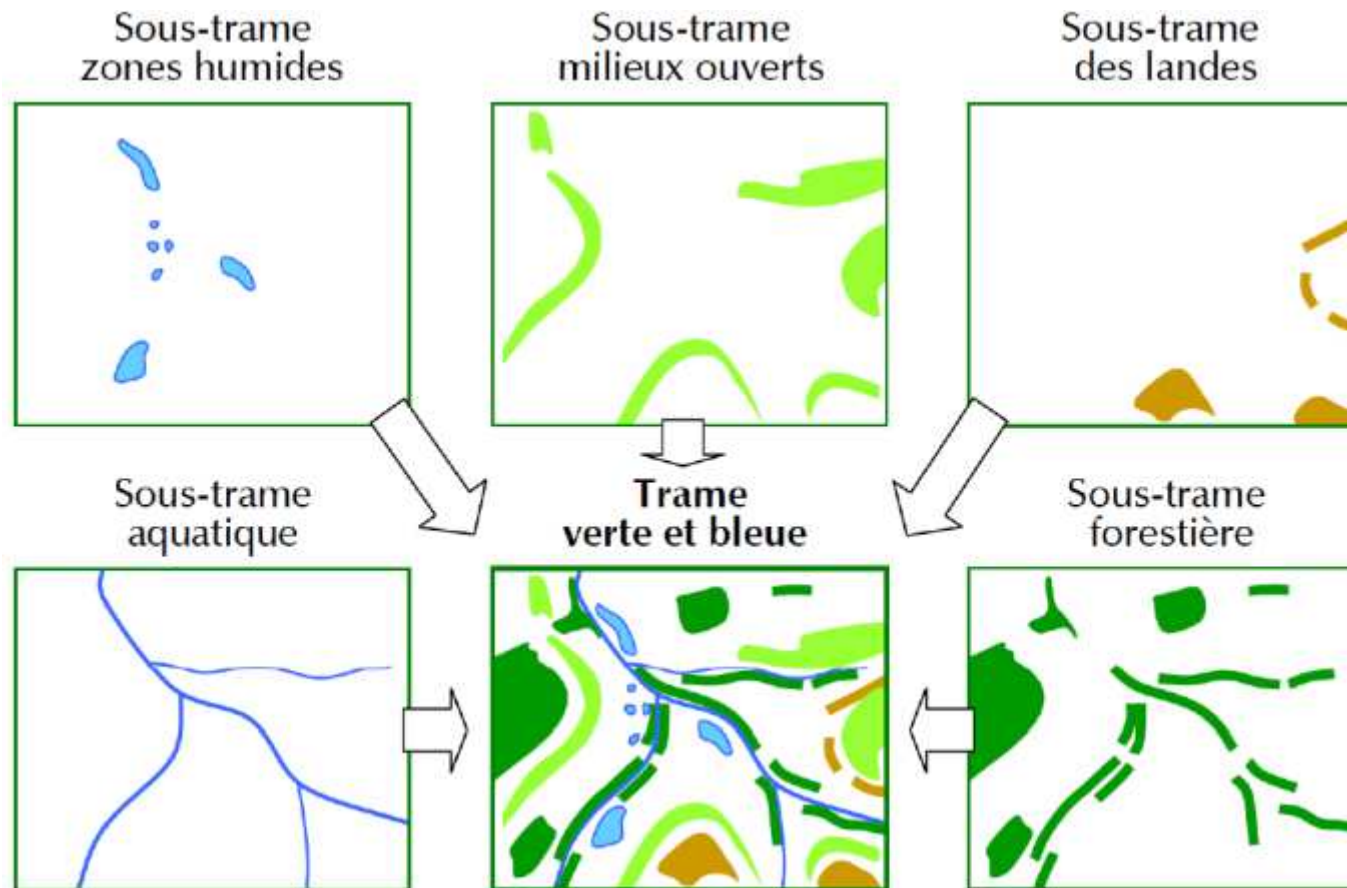
** Source : INSEE avril 2011 et RGA 2010 DRAAF / SRISE paca

SRCE en PACA : le choix retenu

Très faible prise en compte des espaces agricoles dans le cadre du SRCE au regard des enjeux en région PACA



Les sous-trames



Les objectifs assignés aux éléments de la Trame Verte et Bleue

Recherche de préservation optimale

Trame verte

Sous-trame des milieux ouverts et xériques

-  Réservoir de biodiversité
-  Corridor

Sous-trame des milieux semi-ouverts

-  Réservoir de biodiversité
-  Corridor

Sous-trame des milieux forestiers

-  Réservoir de biodiversité
-  Corridor

Trame bleue

Sous-trame "zones humides"

-  Réservoir de biodiversité

Sous-trame "eaux courantes"

-  Réservoir de biodiversité

Autres réservoirs (trame verte et bleue)

-  Réservoir de biodiversité issu de zonages de protection réglementaire (orientations nationales) et de zonages sélectionnés par la maîtrise d'ouvrage

Recherche de remise en état optimale

Trame verte

Sous-trame des milieux ouverts et xériques

-  Réservoir de biodiversité
-  Corridor

Sous-trame des milieux semi-ouverts

-  Réservoir de biodiversité
-  Corridor

Sous-trame des milieux forestiers

-  Réservoir de biodiversité
-  Corridor

Trame bleue

Sous-trame "zones humides"

-  Réservoir de biodiversité

Sous-trame "eaux courantes"

-  Réservoir de biodiversité

Réseau routier

-  Type autoroutier
-  Liaison principale
-  Liaison régionale
-  Bretelle

Réseau ferré

-  Voie ferrée
-  Ligne à grande vitesse (LGV)

Lignes électriques à haute tension

-  Tension supérieure à 150Kv
-  Tension inférieure à 150Kv

Occupation du sol

-  Espaces naturels
-  Espaces agricoles
-  Espaces artificialisés
-  Réseau hydrographique
-  Espace de fonctionnalité des cours d'eau

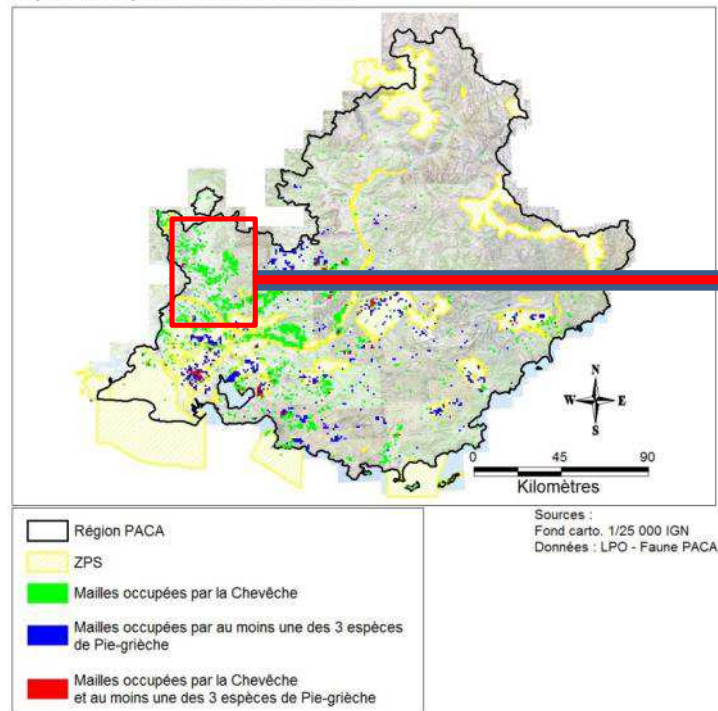
Limites administratives

-  Limite régionale
-  Limite départementale
-  Limite communale

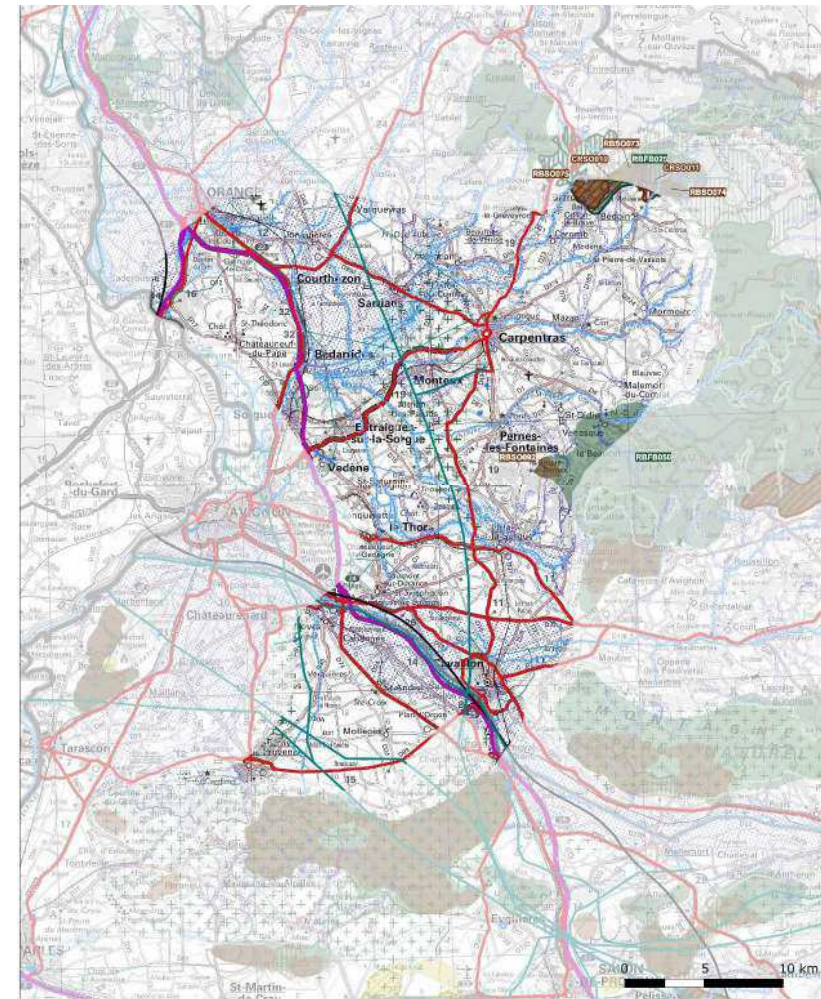
Secteur Comtat (84 & 13)

- Enjeu très fort pour la Chevêche en PACA avec environ 25% des effectifs connus

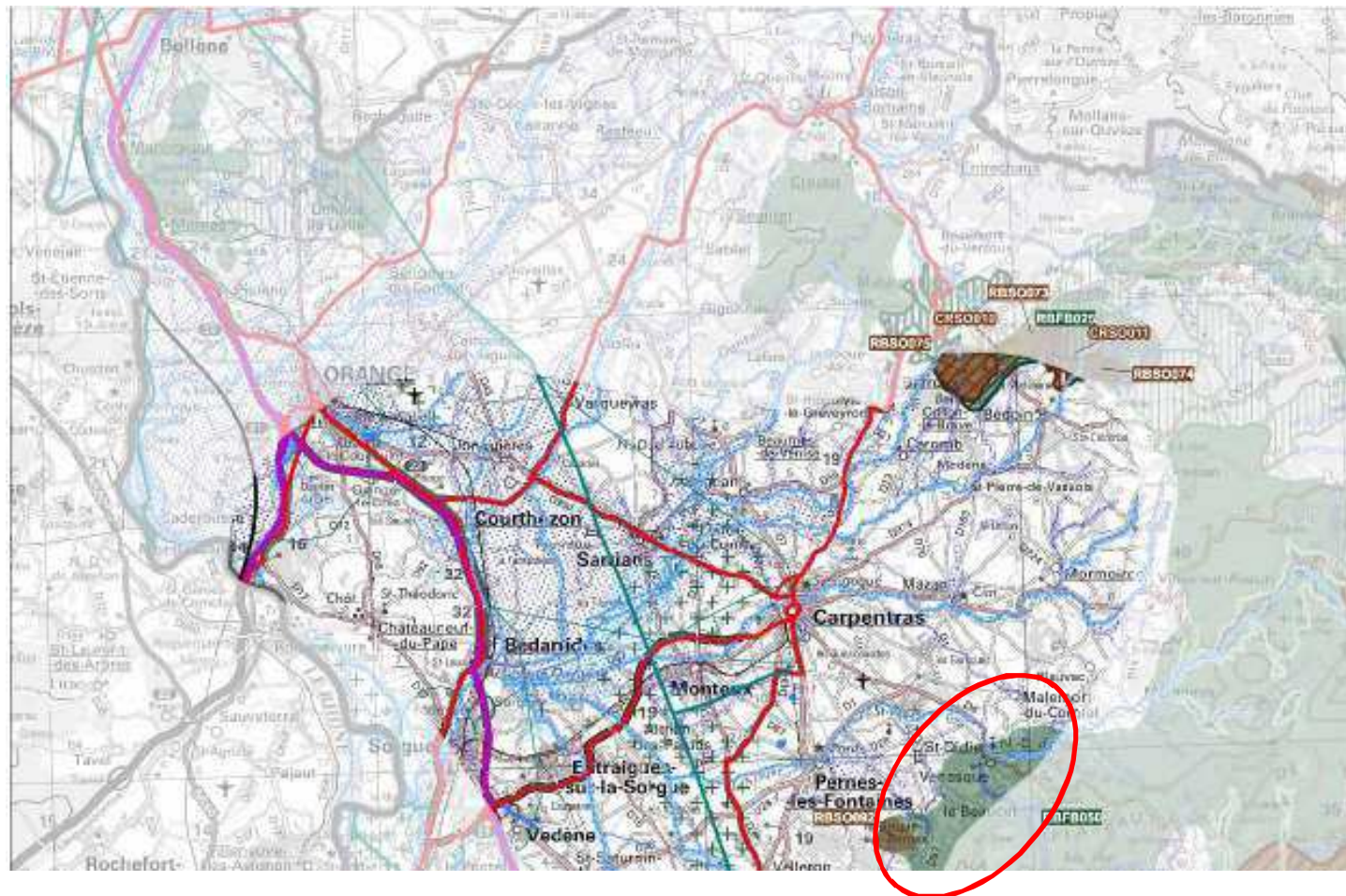
Distribution de la Chevêche d'Athéna et des 3 espèces de Pies-grièches du PNA nicheuses en PACA (PGM, PGTR, PGPR) : mailles 1km x 1km occupées au moins une fois en période de reproduction entre 2005 et 2014



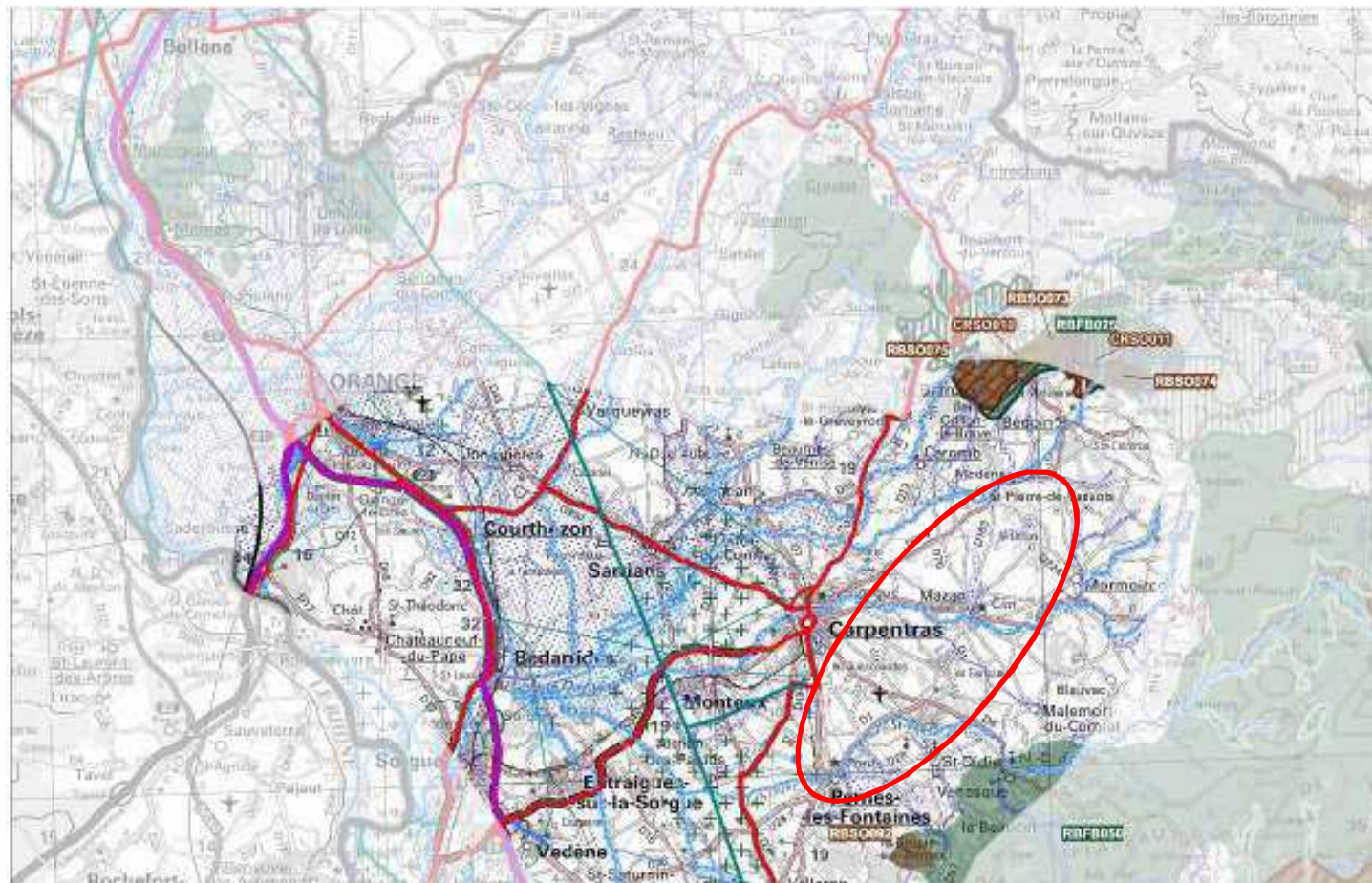
Objectifs assignés aux éléments de la TVB



Secteur Comtat (84 & 13)



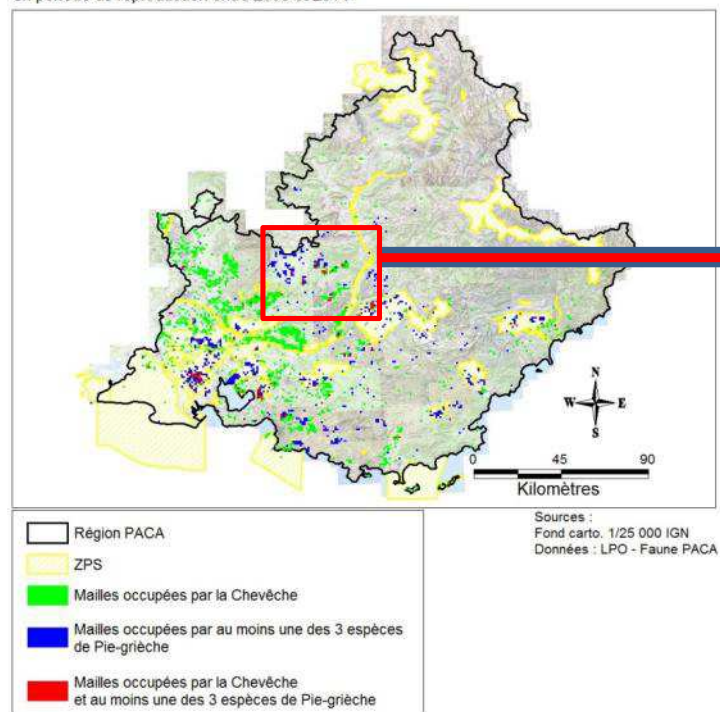
Secteur Comtat (84 & 13)



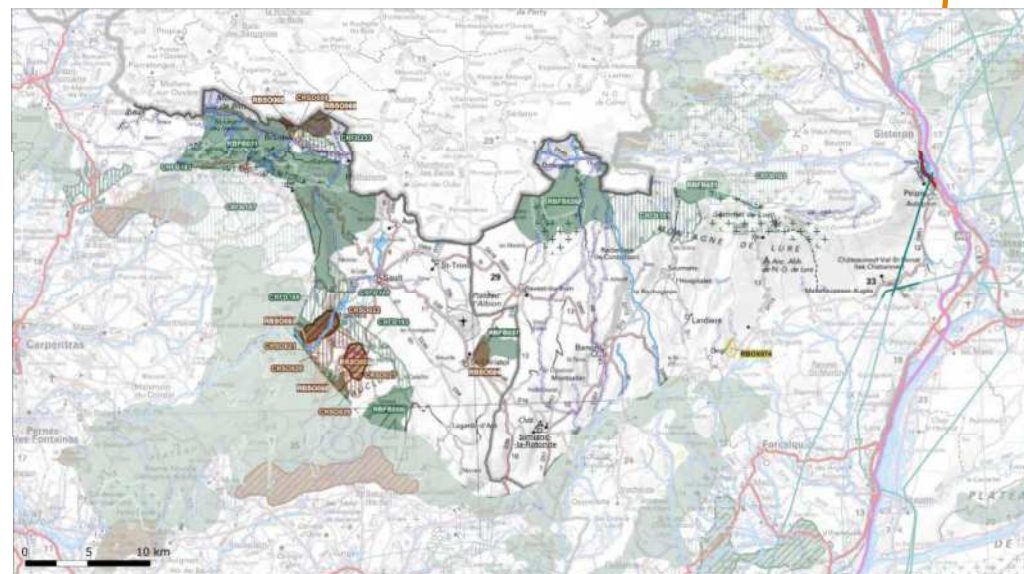
Secteur Massif du Ventoux - Lure (84 & 04)

- Enjeu fort pour la Pie-grièche méridionale (environ 40% de l'effectif régional connu en zone agricole) et assez fort pour la Chevêche

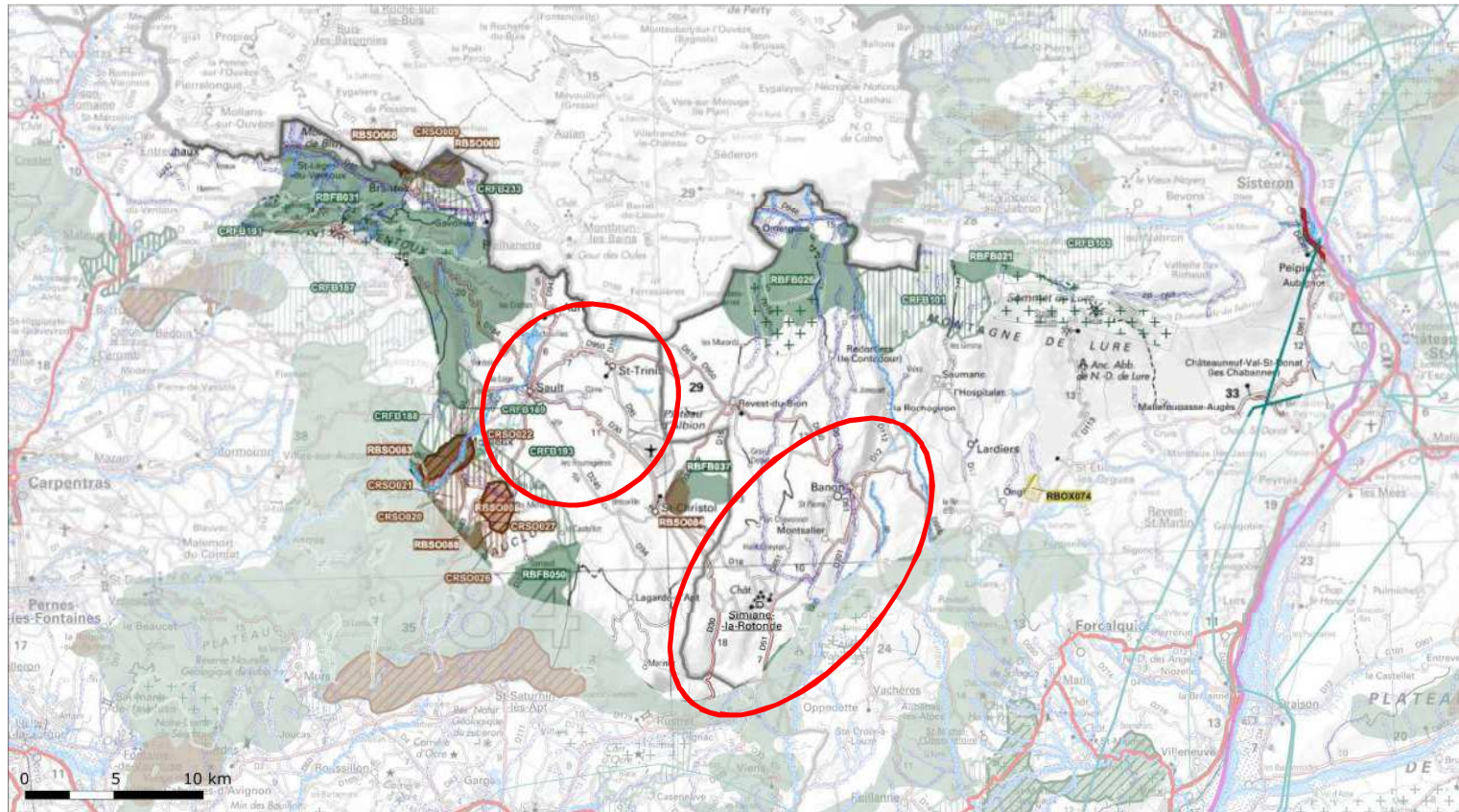
Distribution de la Chevêche d'Athéna et des 3 espèces de Pies-grièches du PNA nicheuses en PACA (PGM, PGTR, PGPR) : mailles 1km x 1km occupées au moins une fois en période de reproduction entre 2005 et 2014



Objectifs assignés aux éléments de la TVB



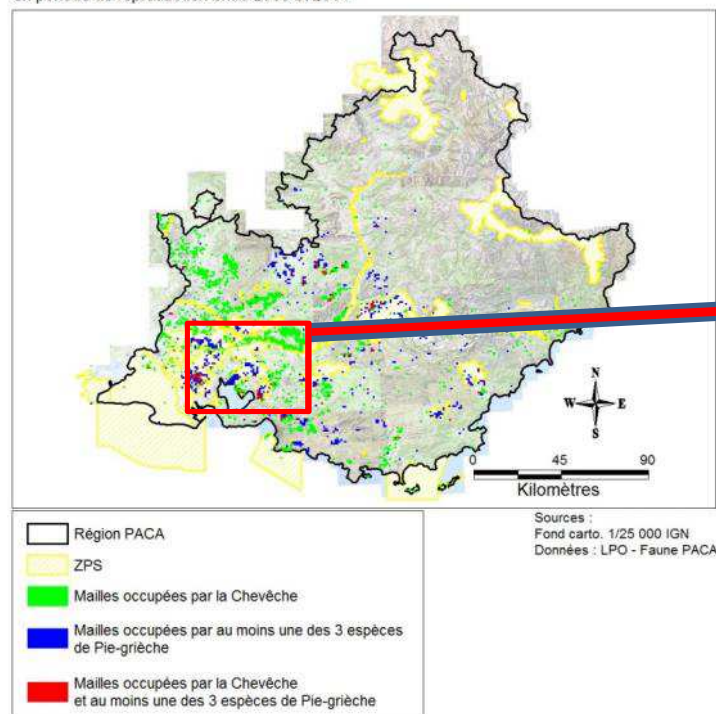
Secteur Massif du Ventoux - Lure (84 & 04)



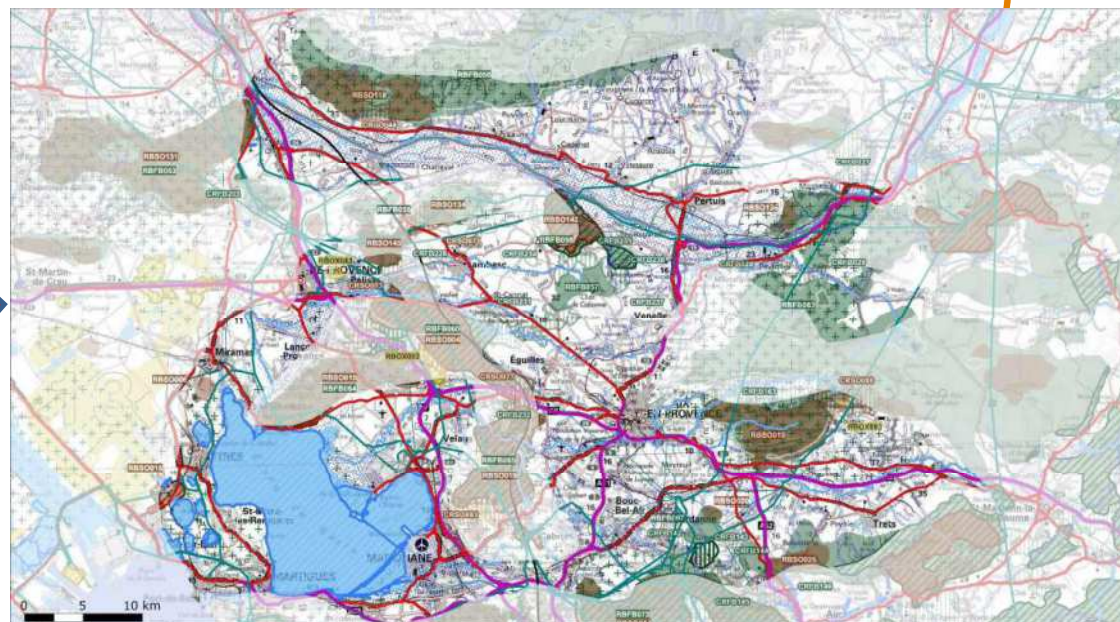
Secteur Bassin d'Aix – Durance – Pays d'Aigues – Luberon sud (84 & 13)

- Enjeu très fort pour la Chevêche d'Athéna (zones agricoles) et la Pie-grièche méridionale (garrigues)

Distribution de la Chevêche d'Athéna et des 3 espèces de Pies-grièches du PNA nicheuses en PACA (PGM, PGTR, PGPR) : mailles 1km x 1km occupées au moins une fois en période de reproduction entre 2005 et 2014



Objectifs assignés aux éléments de la TVB

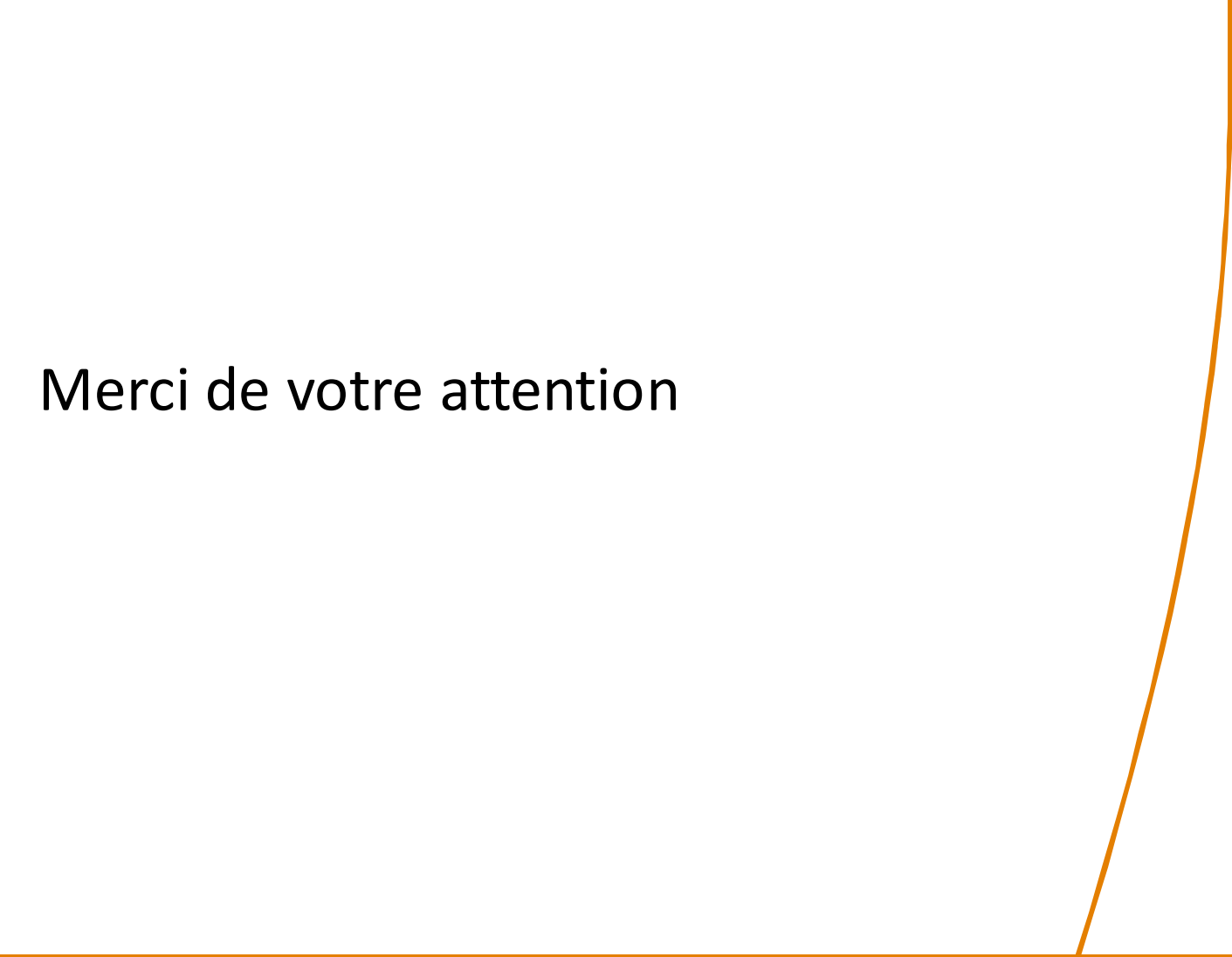
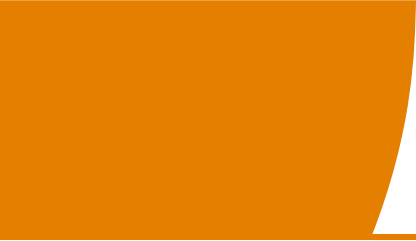


Conclusion

Le SRCE conforte le zonage des aires protégées en PACA mais ne prend pas en compte véritablement les besoins de certaines espèces TVB en milieu agricole qui ne sont pas des réservoirs biologiques.

Donc, globalement :

- Comment prendre en compte les espèces « agricoles » dans la TVB en PACA ?
- La Pie-grièche méridionale continue de bénéficier en grande partie du réseau Natura 2000 (les réservoirs biologiques en garrigue).
- Les habitats de la Chevêche en PACA seront tributaires de l'évolution des zones agricoles périurbaines (déprise et urbanisation conjuguées). Le SRCE pourra-t-il limiter les pressions foncières sur le patrimoine agricole ?



Merci de votre attention

